

Energie et Services de Seyssel , SEML au capital de 5 500 000 euros

32 Rue de Savoie BP 5 74910 SEYSSEL

http://www.es-seyssel.com/

RCS : 485010847 Thonon-Les-Bains - SIRET : 48501084700013 **d'électricité** N° de TVA intracomm. : FR58485010847



Dépannage 24h/24 - 7j/7

04.50.27.28.96 Coût d'un appel local

référence acheminement : 81800155500071

Votre contact

Accueil clientèle - 04.50.27.28.96 informations@es-seyssel.com

Du lundi au vendredi : 7h30-12h / 13h30-17h

Votre référence à rappeler : 1 555

SA SOPRA STERIA GROUP 3 RUE DU PRE FAUCON ANNECY LE VIEUX 74940 ANNECY

contrat n° 194214

client titulaire SA SOPRA STERIA GROUP

siren 326820065

espace de livraison 149 route de l'aigliere

ARGONAY

offre marché BT inf 36 intégré - SE

service base
puissance souscrite 24 kVA
réglage de la protection type de compteur AMM

facture n° 1180781S du 27/01/2025

électricité du 21/10/2024 au 21/01/2025 : 5 359 kWh calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	1 067,88 €
TVA	224,81 €
autres taxes	126,97 €

total TTC 1 419,66 €

Merci de votre règlement avant le 12/02/2025

Date approximative du prochain relevé 21/02/2025 Date approximative de la prochaine facture ... 07/05/2025

votre talon de paiement

Pour les modalités de paiement se reporter au verso de la facture

Nom du client : SA SOPRA STERIA GROUP Référence du payeur : 996554

Numéro du compte client : 189252

Numéro du contrat : 194214 Offre : marché BT inf 36 intégré -SE

Référence de la facture : 1180781S Date de la facture : 27/01/2025

Montant à payer :

Talon à joindre à votre règlement

Merci de votre règlement avant le 12/02/2025

Référence payeur : 996554

Numéro de compte client : 189252

Numéro du contrat : 194214

Offre: marché BT inf 36 intégré - SE

Nom du client : SA SOPRA STERIA GROUP

Référence de la facture : 1180781S

Date de la facture : 27/01/2025

NET A PAYER: 1419,66 €

Ne rien inscrire sous ce trait. Ne pas plier

part fixe						€/an	montant en €
prime fixe du 1 janvier 2025 au 31 mars 2025 (puissance souscrite de 24 kVA - 3 mois)					333,00	83,25	
part variable					€/kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consomm	nations (kWh)		
du 21/10/2024 au 21/01/2025 compteur n° 042076312101							
base	56 655	62 015	1		5 360	0,1837	984,63
total HT							1 067,88
taxes et contributions	i e				assiette	taux	montant en €
taxe communale					5 360	0,00 € / kWh	0,00
cspe					5 360	0,021 € / kWh	112,56
cta					65,71	21,93 %	14,41
tva réduite					97,66	5,50 %	5,37
tva					1 097,19	20,00 %	219,44
total TTC							1 419,66

communication

- part acheminement HT: 398,54 €
- tle (taxe communale, départementale) : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Le produit de ces taxes est reversé aux collectivités locales qui les ont instituées.
- cspe : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- cta (contribution tarifaire d'acheminement) : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- tva : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

L'ensemble des tarifs est disponible sur www.es-seyssel.com ou à notre accueil clientèle.

Tout retard ou incident de paiement engendre des pénalités facturées conformément aux Conditions Générales de Vente

Origine de l'électricité: Nucléaire 74,5 %, Gaz 7,7%, Hydraulique 7,2 %, Fioul 0,4 %, Charbon 0,3 %, Autres énergies renouvelables 9,9 %.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 5 ans.

votre règlement

Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- En espèces ou carte bancaire : au guichet de l'Energie & Services de Seyssel
- Par chèque bancaire : établi à l'ordre d'Energie & Services de Seyssel, directement adressé à Energie & Services de Seyssel BP 5 74910 SEYSSEL
- Par internet : depuis votre espace client (https://espace-client.es-seyssel.com)
- Par virement : à l'ordre d'Energie & Services de Seyssel IBAN : FR76 1810 6000 3296 7033 5744 727 BIC : AGRIFRPP881